

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 28 août 2018 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Dany Côté Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Josey Lacognata Marc Larocque Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	--

Commissaires-parents :

M ^{me}	Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
-----------------	-------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Johanne Allard, directrice générale adjointe par intérim Monique Beaudry, directrice Denyse Blanchet, accompagnatrice nommée par le MEES Isabelle Boivin, directrice adjointe Audrey Lavoie, directrice par intérim Sarah Tremblay, secrétaire générale	MM.	Jean-François Pressé, directeur général par intérim Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur Nicolas Savard, directeur
------------------	--	-----	--

Absences :

M ^{mes}	Hélène De Champlain Annick Larouche
------------------	--

CC-2018-325

Vérification du quorum et mot de bienvenue

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

CC-2018-326

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

CC-2018-327

Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2018

Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018 tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2018-328

Régulation

Les résultats scolaires (taux de réussite) de la Commission scolaire sont présentés suite aux épreuves de juin et reprises d'août pour le primaire et le secondaire. Il est à noter qu'au niveau de la Commission scolaire, nos résultats sont dans la moyenne par rapport à la province à l'exception des mathématiques pour certaines séquences où nos résultats sont inférieurs.

CC-2018-329

Rentrée scolaire / Le point

Le directeur général par intérim, M. Pressé, fait état du déroulement de la rentrée scolaire de l'année 2018-2019. M^{me} Isabelle Boivin revient sur l'organisation scolaire, les classes de maternelle 4 ans et les prévisions de clientèle tandis que M^{me} Audrey Lavoie traite du transport et de l'opération de sécurité Piedbus menée par la sécurité publique. M. Nicolas Savard termine avec le point sur les travaux effectués pendant la période estivale. Les membres du conseil se questionnent sur les grandes chaleurs ressenties présentement dans les établissements et M^{me} Johanne Allard, directrice générale adjointe par intérim, partage les mesures d'accommodement mises en place pour y contrer.

CC-2018-330

Plan d'engagement vers la réussite / Constats suite à la première consultation

M^{me} Johanne Allard fait la présentation des résultats de la première phase de consultation du Plan d'engagement vers la réussite dont les résultats indiquent que 1 502 personnes ont répondu à cette phase. Par la suite, un retour sera fait aux différents comités ainsi qu'à la population.

CC-2018-331

Délégation de pouvoirs période estivale

Le directeur général par intérim, M. Pressé, dresse la liste des contrats octroyée en vertu du point 4.3 de la Délégation de fonctions et pouvoirs applicable pendant la période estivale. La liste des contrats se définit comme suit :

- A. Autorisation de dépassement de coût de plus de 10 % / Réfection de l'égout et de l'entrée d'eau à Charles-Gravel
Le dépassement se justifie par le dynamitage nécessaire pour installer les nouveaux tuyaux. Ceux existants se trouvent enfouis sous un bâtiment et des arbres d'une résidence voisine. La tranchée initiale a été dynamitée lors des travaux de construction de l'école. Afin de positionner les nouvelles conduites, une nouvelle tranchée a dû être dynamitée pour faire suite à la découverte de roc au chantier.
- B. Autorisation de dépassement de coûts de plus de 10 % / Réfection des finis intérieurs de l'école St-Denis
En cours de rénovation, il a été constaté que les gaines des fils électriques en place cassaient, ce qui pouvait provoquer un incendie. De nouveaux fils ont été installés durant les travaux intérieurs en cours.
- C. Acquisition de manuels scolaires (Grandes-Marées et L'Odysée)
Un tableau présentant les dépenses pour les trois dernières années est présenté. Le fournisseur pour l'année 2018-2019 est Brassard Buro relativement à notre contrat d'acquisition de manuels scolaires dont la résolution est la CC-2018-154.
- D. Approvisionnement en matériel pédagogique numérique

Le 3 juillet 2018, le Gouvernement du Québec a émis un décret 927-2018 autorisant les commissions scolaires à conclure les contrats relatifs à l'acquisition d'équipement numérique à des fins pédagogiques jusqu'au 31 octobre 2018, et ce, sans toutefois dépasser les montants maximaux de 594 132 \$. Il a également spécifié que ces contrats soient conclus avec les soumissionnaires retenus au terme d'appels d'offres sur invitation effectués par Collecto Services regroupés en éducation.

En vertu de la résolution CC-2018-307, nous avons commandé pour 457 495,00 \$ (avant taxes). Les montants par fournisseur retenus correspondent à :

-	Brault et Bouthillier	37 605,37 \$
-	Éducation Avancée	6 128,00 \$
-	Merconnet électronique :	20 162,51 \$
-	Spectrum Nasco	68 272,00 \$
-	Solutions informatiques INSO	5 130,00 \$
-	Robotshop	20 514,02 \$
-	IT2GO solutions	8 106,00 \$
-	Coop de l'université Laval	276 645,00 \$
-	Micro Logic	14 933,00 \$
	Total	457 495,00 \$

Le reste des items seront commandés lorsque Collecto Services regroupé en éducation aura terminé ses négociations.

CC-2018-332

Désignation d'un responsable de l'application des règles contractuelles

La Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) exige la nomination d'un RARC chargé de :

- 1° de veiller à la mise en place, au sein de l'organisme public, de toute mesure visant à respecter les règles contractuelles prévues par la présente loi et par ses règlements, ses politiques et ses directives;*
- 2° de conseiller le dirigeant de l'organisme et de lui formuler des recommandations ou des avis sur leur application;*
- 3° de veiller à la mise en place de mesures au sein de l'organisme afin de voir à l'intégrité des processus internes;*
- 4° de s'assurer de la qualité du personnel qui exerce les activités contractuelles;*
- 5° d'exercer toute autre fonction que le dirigeant peut requérir pour voir à l'application des règles contractuelles.*

Dans le cadre de la nomination de M. Nicolas Savard comme directeur du Service des ressources matérielles, il est recommandé au conseil des commissaires de procéder à sa nomination comme RARC.

CONSIDÉRANT l'obligation faite par la Loi sur les contrats des organismes publics de désigner un responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) pour l'ensemble des organisations publiques;

CONSIDÉRANT la résolution n° CC-2018-266 désignant M^{me} Julie Gaudreault à titre de responsable temporaire;

CONSIDÉRANT la nomination de M. Nicolas Savard comme directeur du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de coordination des services;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

DE DÉSIGNER M. Nicolas Savard, directeur du Service des ressources matérielles, pour agir à titre de responsable de l'application des

CC-2018-333

Amendement à la résolution des services professionnels

Pour faire suite à l'ajustement des paramètres financiers des investissements relativement aux projets présentés au Ministère en date du 4 juillet, un ajustement au niveau des budgets prévus et des changements à la programmation des projets ont été apportés.

Ainsi, afin de satisfaire à ces exigences postérieures à l'adoption de la résolution CC-2018-301, la planification de l'affectation des professionnels a été revue.

CONSIDÉRANT l'ajustement des paramètres financiers des investissements le 4 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que la Politique et les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction indiquent que la Commission scolaire doit favoriser autant que possible la rotation entre les fournisseurs, prestataires de services ou entrepreneurs auxquels elle fait appel dans le cadre de ses processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection des professionnels de qualifier des prestataires de services professionnels;

CONSIDÉRANT l'ajustement des budgets;

CONSIDÉRANT l'ajout de projets;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'AMENDER la résolution n° CC-2018-301 en accordant les contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie pour les projets d'investissements à réaliser en 2019 aux firmes suivantes :

CONTRATS/ ÉTABLISSEMENTS			NUMÉROS DE PROJET	FIRMES RETENUES	ESTIMATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION
1	Centre administratif	Réfection des marches et des galeries	00218AMT1	Maîtres d'œuvre (A)	50 000 \$
2	Saint-Cœur-de-Marie	Réfection de l'ADEX et rejointoiement de la brique	00419RDE1	Éric Painchaud (A)	110 576 \$
3	De La Pulperie	Réfection des blocs sanitaires	00519RDE1	Luc Fortin (A) Gémeil (I)	783 592 \$ 391 796 \$
4	De La Pulperie	Remplacement du panneau de distribution	00519RDE2	Ashini (I)	60 000 \$
5	Tous les bâtiments	Projet visant les économies d'énergie	00018AMT1	Ambioner (I) Maîtres d'œuvre (A)	210 000 \$
6	André-Gagnon	Réfection des blocs sanitaires	01719RDE1	Sylvain Simard (A) Norda Stelo (I)	775 000 \$ 387 500 \$
7	Saint-Isidore	Réfection des blocs sanitaires et DAR	02119MBT1	Éric Painchaud (A) Gémeil (I)	300 000 \$ 150 000 \$
8	Notre-Dame-du-Rosaire	Planchers de gymnase, acoustique et éclairage	02718AMT1	Ardoise (Architectes associés) Cegertec (I)	856 344 \$ 428 172 \$

9	Saint-Cœur-de-Marie	Réfection des finis intérieurs des classes	00419RDE2	Groupe DPA (A)	250 000 \$
10	Mont-Valin	Réfection des blocs sanitaires	03119MBT1	Groupe DPA (A) Unigec (I)	360 000 \$ 180 000 \$
11	Médéric-Gravel	Réfection des planchers (Aile A), acoustique, éclairage du gymnase	03219MBT1	Éric Painchaud (A) Ashini (I)	650 000 \$ 325 000 \$
12	Sainte-Rose	Réfection des finis intérieurs	03419MBT1	Anne Rioux (A) Martin Roy et associés (I)	900 000 \$ 450 000 \$
13	Saint-Gabriel	Réfection du plancher de gymnase, plafond et éclairage	03619MBT1	Sylvain Simard (A) Ashini (I)	225 000 \$ 112 500 \$
14	Saint-Félix	Remplacement des revêtements extérieurs	04019MBT1	Luc Fortin (A)	250 000 \$
15	Marie-Médiatrice	Réfection des blocs sanitaires	04119RDE1	Éric Painchaud (A) WSP (I)	430 000 \$ 215 000 \$
16	Charles-Gravel	Isolation de l'entretroit du secteur bibliothèque, remplacement de la tôle de cuivre et scellement du bas des murs	04518AMT1	Groupe DPA (A)	300 000 \$
17	Saint-Alphonse	Réfection de la toiture	04718AMT1	Luc Fortin (A)	336 135 \$
18	L'Odyssée/Lafontaine	Mise à jour des finis intérieurs, phase 1 (Niveaux 400 et 500, ailes B, C et D)	07819MBT1	Ardoise (Architectes associés)	750 000 \$
19	Des Jolis-Prés	Réfection des portes extérieures, vestibules, grilles gratte-pied et plancher des entrées 1, 2 et 3	07918AMT1	Groupe DPA (A)	150 000 \$

ADOPTÉE

CC-2018-334

Cession de droit de passage d'un terrain à Petit-Saguenay

Pour faire suite au déplacement d'un chemin public qui lui donnait accès à sa résidence, le propriétaire du 35, chemin St-Étienne à Petit-Saguenay s'est adressé la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour obtenir l'autorisation de l'utilisation, à une fin autre que l'agriculture, d'un droit de passage. Comme celui-ci est situé sur un terrain de la Commission scolaire, elle doit également autoriser le droit de passage.

CONSIDÉRANT le déplacement du chemin public dans la municipalité de Petit-Saguenay;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 35, chemin St-Étienne à Petit-Saguenay s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin qu'elle autorise l'établissement d'une servitude de passage dans un chemin existant afin d'accéder à ladite propriété;

CONSIDÉRANT que le passage traverse le terrain de la Commission scolaire correspondant à une partie du lot 26, rang 1 Saguenay du cadastre du Canton de Dumas dans la municipalité de Petit-Saguenay;

CONSIDÉRANT que ce terrain n'est pas utilisé par la Commission scolaire et qu'il demeure sa propriété;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

D'ACCORDER un droit de passage au propriétaire du 35, chemin St-Étienne à Petit-Saguenay représentant une superficie de 140 mètres carrés correspondant à une partie du lot 26, rang 1 Saguenay du cadastre du Canton de Dumas, située sur un terrain appartenant à la Commission scolaire dans la municipalité de Petit-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2018-335

Octroi de contrat /
Services d'une agence
d'immigration

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay reçoit des élèves internationaux depuis maintenant 5 ans. Au fil des années, plusieurs abandons d'élèves ont eu lieu, car le processus d'immigration était trop complexe et les futurs élèves se décourageaient. De plus, le travail d'accompagnement dans le processus d'immigration prenait énormément de temps à l'une de nos ressources qui n'arrivait plus à bien répondre aux besoins des élèves sur place dans nos CFP. Devant ce fait, le Service éducatif adulte souhaite confier ce mandat à une agence d'immigration afin de diminuer de façon significative le nombre d'abandons et ainsi libérer l'agente d'accueil afin bien s'occuper des élèves sur places. Finalement, en offrant ce service aux futurs élèves, il est prévu d'inscrire plus d'élèves internationaux d'année en année.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation lancé le 18 juin 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 13 juillet 2018;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire conforme a répondu à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

D'ACCORDER, pour la période du 29 août 2018 au 30 juin 2019, le contrat de services d'une agence d'immigration au plus bas soumissionnaire conforme, soit Immigr emploi, pour un montant de 54 350 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

CC-2018-336

Renouvellement des
licences de la Grics

GRICS est un organisme sans but lucratif administré par un conseil d'administration composé, entre autres, de douze représentants des commissions scolaires provenant de toutes les régions du Québec. Cette année le représentant régional est le directeur général de la commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

La GRICS possède une expertise unique dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Sa mission est de mettre son expertise et son leadership au service des commissions scolaires afin de nous aider à atteindre nos objectifs collectifs en technologie de l'information.

Présentement, nous utilisons plus de 40 progiciels pédagogiques et administratifs standardisés à l'ensemble des commissions scolaires du Québec. La répartition du montant global se résume ainsi :

- Systèmes pour la gestion pédagogique et le transport – jeunes (13 produits)	129 525,67 \$
- Systèmes pour la gestion pédagogique – adulte et professionnelle (9 produits)	125 807,28 \$
- Systèmes pour la gestion financière, matérielle, informationnelle (8 produits)	114 347,96 \$

- Systèmes d'hébergement en infonuagique et frais d'infrastructure (2 produits)	33 971,65 \$
- Systèmes pour la dotation et la paye (8 produits)	32 784,59 \$
- Cotisation des membres	12 545,28 \$
- Systèmes pour la taxation (4 produits)	11 429,13 \$
Total (avant taxes)	460 411,56 \$

Chaque année, une analyse est effectuée pour valider la pertinence de chacun des produits. Pris séparément, aucun des produits ne dépasse un montant de 75 000 \$ pour l'entretien et les améliorations annuels. Les produits possèdent diverses interconnexions entre eux. La tarification des produits est constituée d'un prix de base par produit plus un montant forfaitaire multiplié par le nombre d'élèves (ou ETP pour les étudiants des centres)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire utilise plus de 40 progiciels de la GRICS pour sa gestion pédagogique et administrative;

CONSIDÉRANT que les coûts d'utilisation et de maintien de ces progiciels sont répartis entre les commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que la tarification des produits tient compte du nombre d'élèves et que celui-ci augmente de 135 pour 2018-2019 et de 202 ETP pour les étudiants des centres;

CONSIDÉRANT que les produits possèdent diverses interconnexions entre eux;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'AUTORISER le renouvellement des licences d'utilisation des produits de la GRICS pour une période d'un an, pour un montant total de 460 411,56 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

CC-2018-337
Direction générale
adjointe

M. Jean-François Pressé, directeur général par intérim a exprimé la volonté de reprendre ses fonctions initiales de directeur général adjoint. De ce fait, la présente résolution autorise ce mouvement et rend effective, à compter du 29 août 2018, la résolution n° CC-2018-316 prolongeant sa période de probation sur le poste de directeur général adjoint.

CONSIDÉRANT que M. Jean-François Pressé a été engagé à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à titre de directeur général adjoint et qu'il est entré en fonction le 14 août 2017;

CONSIDÉRANT qu'il effectue la fonction de directeur général de manière intérimaire depuis le 31 octobre 2017;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée de M. Pressé de reprendre ses fonctions initiales, soit de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT la résolution n° CC-2018-316;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE PERMETTRE à M. Jean-François Pressé de reprendre ses fonctions de directeur général adjoint, et ce, à compter du 29 août 2018.

ADOPTÉE

Suivant la fin de l'intérim des fonctions de directeur général exercées par M. Jean-François Pressé afin de reprendre celles de directeur général adjoint, le conseil des commissaires assure les différents suivis appropriés.

CONSIDÉRANT qu'au terme de deux affichages, le processus de sélection de directrice générale/directeur général mené n'a pas permis de combler le poste;

CONSIDÉRANT le retour de M. Jean-François Pressé à son poste de directeur général adjoint tel qu'autorisé par la résolution n° CC-2018- 337;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

DE SURSEOIR au processus de comblement de poste de directrice générale/directeur général;

QUE le conseil des commissaires décide de la reprise du processus menant au comblement de poste de directrice générale/directeur général au moment qu'il jugera opportun;

QUE le conseil des commissaires mette en place le comité d'évaluation de la direction générale chargé d'établir les attentes envers la direction générale par intérim;

DE NOMMER M^{me} Johanne Allard directrice générale par intérim à compter du 29 août 2018 jusqu'au comblement du poste de directrice générale/directeur général au plus tard le 30 juin 2019.

ADOPTÉE

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 24 mai au 5 juillet 2018.

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 26 juin 2018

- Participation à un comité de travail en collaboration avec Ville Saguenay relativement à la "Ville étudiante";
- Participation à une rencontre du comité exécutif et de gouvernance et d'éthique.

Le 28 juin 2018

- Rencontre de suivi au comité de sélection de la direction générale.

Le 6 juillet 2018

- Rencontre avec le directeur général par intérim concernant divers dossiers.

Le 20 août 2018

- Participation à la visite de l'école Antoine-de-St-Exupéry en compagnie des fondateurs de Lab-École, M. Jean-François Pressé et M^{me} Johanne Allard;
- Participation à une entrevue télévisuelle à Radio-Canada relativement au rapport mensuel de juin transmis au MEES.

Le 21 août 2018

- Rencontre avec M^{me} Denyse Blanchet concernant plusieurs dossiers;
- Participation à la présentation de Ville Saguenay en rapport à l'amphithéâtre.

Le 23 août 2018

- Préparation du conseil des commissaires, en compagnie du directeur général par intérim, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice nommée par le MEES;
- Participation au coquetel de la rentrée en compagnie de l'ensemble des gestionnaires.

CC-2018-341

Rapport du directeur général par intérim

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 26 juin 2018

- Participation à une rencontre du comité exécutif et de gouvernance et d'éthique.

Le 6 juillet 2018

- Rencontre avec la présidente concernant divers dossiers.

Le 9 juillet 2018

- Rencontre avec le président de la compagnie Intercar, M. Hugo Gilbert.

Le 15 août 2018

- Participation au lac-à-l'épaule des Services éducatifs jeunes.

Le 20 août 2018

- Participation à la visite de l'école Antoine-de-St-Exupéry en compagnie des fondateurs de Lab-École, M^{me} Liz S. Gagné et M^{me} Johanne Allard.

Le 21 août 2018

- Participation au déjeuner de la rentrée avec l'ensemble du personnel administratif;
- Participation à la présentation de Ville Saguenay en rapport à l'amphithéâtre.

Le 22 août 2018

- Participation à la visite des agents du Conseil de développement des ressources humaines des premières nations du Québec.

Le 23 août 2018

- Préparation du conseil des commissaires en compagnie de la présidente, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice de la Commission scolaire nommée par le MEES;
- Participation au coquetel de la rentrée en compagnie de l'ensemble des gestionnaires ainsi que des commissaires.

CC-2018-342

Rapport de représentation des commissaires

Aucun rapport de représentation n'est effectué.

CC-2018-343

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique des 12 et 26 juin 2018.

CC-2018-344

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Aucun message de la Fédération des commissions scolaires du Québec n'a été reçu durant la période estivale.

CC-2018-345

Résolutions de diverses commissions scolaires

Les membres du conseil reçoivent copie de la résolution adoptée par la Commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles traitant de la modification fiscale en lien avec la rémunération des commissaires. À la demande d'un commissaire, une telle résolution sera proposée, en décision, à la prochaine rencontre.

CC-2018-346

Sujets divers

Aucun sujet divers à cette rencontre.

CC-2018-347

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE la présente séance soit close, il est 21 h 48.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale